

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

2018/2082(BUD) - 04/09/2018 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport de Siegfried MUREAN (PPE, RO) relatif à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 accompagnant la [proposition](#) de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen **approuve la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2018.**

Le projet de budget rectificatif n° 4/2018 porte sur la proposition de **mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne** pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017.

La Commission a proposé en conséquence de modifier le budget 2018 en renforçant la ligne 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de **33.992.206 EUR**, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.